



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

ENVOYE LE 5.11.08

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 9 octobre 2008**

Co-Président : Jean-Pierre GAILLARD.

Elus municipaux : Chantal BARRE ; Pascal DUFORESTEL ; Jean-Louis SIMON ; Jacques TAPIN.

Membres : Philippe AUTRET ; Philippe BEULE ; Serge BOURREAU ; Françoise BOYER ; Jocelyne BRANDEAU ; Sylvain DESMIER ; Pierre ECALLE ; Jean-Michel FOUILLET ; Julien GIBEAULT ; Jean-Michel GUSTIN ; Michèle LABIDOIRE ; Laurent LAMBERT ; Yannick METAIS ; Thierry MOREL ; Josseline MUSCAT ; Michel NICOLLE ; Cyril PETRAU ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Patrick FAZILLEAU ; Claudie HAY ; Ludovic LEGIER ; Alain MARCHADIER ; Marie-Hélène SAINZ.

Absents : Jérôme BALOGE ; Jean-Michel CATHELINÉAU ; Armelle COTREL ; Bérangère GASSE ; Sylvie GUILBAUD.

Public : 15 personnes.

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance par le co-président élu,
- Présentation du diaporama sur le rôle du co-président et du bureau
- Organisation et fonctionnement en lien avec le service Vie participative,
- Echanges.
- Constitution de groupes de travail ayant trait à des dossiers en cours qu'il est urgent de faire avancer,
- Election des membres du bureau : le bureau sera composé de 6 membres maximum + les deux co-présidents,
- Election du co-président habitant,

1/ Ouverture de la séance par le co-président élu

Les élus se présentent, suivi des services municipaux, des conseillers de quartiers et du public.
L'ordre du jour est annoncé.

2/ Présentation du diaporama par Jacques TAPIN.

a) **Le co-président habitant:**

- ☞ Principal lien d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- ☞ Représentant des membres du Conseil.
- ☞ Relais pour les demandes et projets des habitants.
- ☞ Interlocuteur privilégié du service Vie participative et des services municipaux.
- ☞ Animateur de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'il est le garant du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Il est le co-signataire des fiches de proximité avec le co-président élu.

Le co-président habitant est élu par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire, uninominal.

La co-présidence, c'est un co-président habitant et un co-président élu (nommé par le Maire).

b) Le bureau:

- ☞ Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- ☞ Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- ☞ Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- ☞ Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- ☞ Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau est composé de deux co-présidents et de 4 à 6 conseillers volontaires.

c) Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle:

- ☞ Suivre et traiter les demandes exprimées.
- ☞ Force de propositions pour des projets.
- ☞ Résoudre les problèmes.

Ils sont ouverts aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

3/ Election du co-président habitant

L'appel à candidature est lancé par le co-président élu.

Michel NICOLLE est l'unique candidat à la co-présidence.

Résultat du vote: POUR à l'unanimité.

NOTA: L'élection a eu lieu à main levée, avec l'accord de la totalité des présents.

4/ Election du bureau

6 personnes sont volontaires:

- Claudie HAY
- Daniel THIBAUT
- Philippe AUTRET
- Patrick VEILLON
- Yannick METAIS
- Julien GIBAUT

Résultat du vote : POUR : 17 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 3

NOTA: L'élection a eu lieu à main levée, avec l'accord de la totalité des présents.

5/ Constitution des groupes de travail/ Commissions

Groupes de travail :

- ☞ Aménagement du centre bourg : Philippe AUTRET, Josseline MUSCAT, Yannick METAIS, Daniel THIBAUT, Cyril PETRAU, Philippe BEULE, Michèle LABIDOIRE, François VANEL.
- ☞ La salles des fêtes : Sylvain DESMIER, Philippe BEULE, Laurent LAMBERT, Michèle LABIDOIRE, François VANEL, Patrick VEILLON.
- ☞ Aménagement paysager de la station d'épuration : Laurent LAMBERT, Patrick VEILLON.

Commissions :

- ☞ Voirie/ Espaces publics : Josseline MUSCAT, Jean-Michel GUSTIN, Thierry MOREL, Françoise BOYER, Serge BOURREAU, Jean-Michel FOUILLET.
- ☞ Cadre de vie/ Environnement/ Patrimoine : Yannick METAIS, Jean-Michel GUSTIN, Sylvie DESMIER, Pierre ECALLE, Pascale VERDEJO, Françoise BOYER.
- ☞ Communication : Information/ Internet/ Télévision/ Téléphone : Daniel THIBAUT, Cyril PETRAU, Claudie ROUSSE, Pierre ECALLE, Julien GIBEAULT.

6/ Echanges

- Un conseiller demande où en est le projet de la salle des fêtes ?
Les élus présents répondent que ce projet, engagé par l'équipe municipale précédente, suscite des interrogations au regard des orientations majeures de la nouvelle municipalité, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement et de budget.
Ils réaffirment le respect de la démarche démocratique qui a abouti au choix du site de la Roussille et proposent de réexaminer le dossier avec le groupe de travail du Conseil de quartier, en tenant compte des nouvelles possibilités offertes par les relations ville / CAN.
Après un échange avec les conseillers, la municipalité a posé les 3 questions suivantes :
 - *La Ville de Niort aura-t-elle la capacité financière pour assumer ce type de projet?*
 - *La localisation choisie pour l'implantation de la salle des fêtes est-elle adaptée compte tenu des orientations fortes de la nouvelle municipalité en matière d'urbanisation et d'environnement?*
 - *Le projet ne peut-il ou ne doit-il pas être envisagé dans le cadre intercommunal?*
- Un autre fait remarquer que le quartier de Saint Liguairre a toujours des problèmes de connection Internet.
- Un conseiller souhaite qu'une réunion ait lieu entre la Mairie, la CAN, le Conseil Général et le conseil de quartier concernant l'aménagement paysager autour de la station d'épuration. La butte de terre a été mise en forme et la CAN va effectuer l'ensemencement et les plantations dans les semaines qui viennent. Par contre, qu'en est-il de la double haie prévue le long de la départementale 9, à la charge du Conseil général?
- Il est demandé d'installer un filet de protection devant les nouveaux vestiaires afin de les protéger des impacts de ballons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

* *Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.*

